

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PERSONNEL DE L'ÉTAT ET DU SECTEUR SUBVENTIONNÉ

12 AVRIL 2022 – 20H

SALLE DU FAUBOURG (TERREAUX DU TEMPLE 6, GE)

Traditionnellement, les assemblées du personnel s'organisent en septembre et octobre. C'est à cette date que les informations relatives au projet de budget de l'année suivante sont connues. Chaque année, c'est la même rengaine : si les postes sont insuffisants, pour autant qu'ils soient votés, et que l'annuité n'est pas octroyée, c'est parce que les recettes fiscales font défaut. Le gouvernement rejoue année après année un scénario catastrophe en budgétisant des déficits "abyssaux". La ministre des finances a déjà préparé le terrain il y a quelques mois en annonçant que le budget 2023 serait « *encore plus difficile à obtenir que le précédent* ». Au final, comme en 2021, les comptes sont bons, voire très bons. Enfin, ça dépend pour qui bien sûr...

## COMPTES DE L'ETAT DE 2021 : UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE... POUR LES RICHES !

1,4 milliards. C'est le montant des recettes fiscales supplémentaires tombées dans les caisses de l'Etat en 2021. Des recettes non-budgétées qui témoignent de l'excellente santé économique des principaux secteurs qui les ont dégagés, à savoir l'horlogerie, le commerce international et la finance (538 millions). Les caisses de l'Etat ont aussi profité des nombreuses transactions immobilières pour un montant de 287 millions. Les impôts sur les personnes physiques ont été inférieurs aux prévisions. En somme, les grosses entreprises du canton ont cartonné, les riches ont beaucoup acheté de biens immobiliers et la classe moyenne a moins gagné. 2021, rappelez-vous, c'est l'année où les postes budgétés pour la fonction publique étaient très insuffisants. C'est aussi l'année durant laquelle l'annuité n'a pas été obtenue...

## DES MAUVAISES NOUVELLES EN 2022 ET 2023 POUR LA FONCTION PUBLIQUE !

En 2022, faute de budget, un certain nombre de postes ont été obtenus via la commission des finances. Le PLR, le Centre (ex PDC) et l'UDC) ont rejeté toutes les demandes de postes supplémentaires en commission. Et les postes votés sont très insuffisants au regard des besoins. Ceux-ci ont fortement augmentés à la suite des effets de la crise sanitaire, notamment dans le milieu de la santé, du social et de l'enseignement.

A la crise sanitaire, s'ajoute désormais la guerre en Ukraine et ses conséquences en terme d'augmentation des prix des biens de consommation, de la nourriture aux transports et au chauffage. Interpellé sur une possible indexation des salaires afin de faire face à ce contexte inflationniste, le gouvernement s'y refuse officiellement, alors même que la situation financière est excellente. Le gouvernement n'a pas non plus changé de position concernant l'annuité 2023 : c'est nient ! Une non-indexation des salaires conjuguée à un refus de l'annuité, c'est l'assurance d'une baisse claire du pouvoir d'achat pour tout le personnel du secteur public et subventionné.

## QUE FAIRE ? ENTRETENIR DÈS À PRÉSENT UN CLIMAT D'AGITATION SOCIALE !

Dans ce contexte, le SSP est convaincu que la mobilisation doit se préparer dès maintenant. Si l'on veut initier une réelle dynamique de mobilisation et construire un rapport de force qui nous soit favorable, il ne faut pas attendre la rentrée scolaire en septembre. En ce sens, cette AG doit constituer un moment d'échange sur les modalités d'organiser la lutte et les moyens pour parvenir à obtenir les postes, une indexation des salaires et l'annuité pour 2023. Dans cette perspective, l'ordre du jour de l'assemblée est limité à deux points :

- 1) Mobilisation autour du budget 2023 et des mesures connues à ce stade
- 2) Information sur le projet de réforme du système d'évaluation et de rémunération G'Évolue

**INFLATION, MANQUE DE POSTES, SURCHARGE DE TRAVAIL, SUPPRESSION DE  
L'ANNUITE, BUDGETS INSUFFISANTS :**

**AUTANT DE RAISONS DE SE MOBILISER MAINTENANT !**

**RENDEZ-VOUS À L'AG DU PERSONNEL LE 12 AVRIL 2022.**